

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE 2019-2020 n°3

Ecole Jean-Loup Chrétien - Le Burgaud

Date : mardi 16 juin 2020

Présents :

Mme Chandelier Virginie (enseignante CE1 et directrice)	Mme Guiral Camille (enseignante CP)
Mme Saint-Sernin Laure (enseignante CE1-CM1)	Mme Baert Florence (enseignante CM2)
M. Zanetti Laurent (maire de Le Burgaud)	Mme Nadalin Séverine (responsable périscolaire)
M. Cabassy Marc (personnel municipal)	Mme Bernard Karine (parent délégué titulaire)
Mme Claverie Nadège (parent délégué titulaire)	Mme Brissaud Sylvette (parent délégué titulaire)
Mme Guiseppin Valérie (parent délégué titulaire)	Mme Malet Angéline (parent délégué suppléante)
Mme Beaud Edvine (1 ^{ère} adjointe)	

Absents excusés : Mme Bélaval, Mme Cossa.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Baert

La séance est ouverte à 18h05

Ordre du jour :

Présentation	Tour de table et présentation des membres absents au premier conseil d'école.
Vote du PV du conseil d'école n°2 – 2019-2020	Le Procès-verbal a été diffusé sur le blog de l'école. Le PV du 2 ^e CE 2019-2020 est soumis au vote : Il est adopté par le conseil d'école du 16/06/2020 par 12 voix pour (0 voix contre, 0 abstention).
Effectifs 2020-2021 et équipe enseignante	CP : 22 CE1 : 19 CE2 : 29 CM1 : 24 CM2 : 13 Total : 107 élèves Répartition provisoire: 1 classe de CP (Mme Baert); 1 classe de CE1 (Mme Guiral); 1 classe de CE2 (Mme Chandelier); 1 classe de CM1 (Mme Saint-Sernin) et 1 classe de CE2/CM2 (Mme Cossa). Cette répartition est susceptible d'être modifiée si de nouvelles inscriptions arrivent dans l'été. L'équipe reste stable, une enseignante a participé au mouvement cette année, les résultats arriveront le 19 juin.
Travaux	Travaux : réunion avec M. Zanetti et Mme Beaud le 9 juin pour faire le point sur les travaux. <u>Points abordés :</u> - La sonnette (demande faite depuis 2015) - 4 arbres ont été plantés dans le pré. Par manque d'arrosage, deux n'ont pas de feuillages. - L'ombre insuffisante dans le pré, le pré à entretenir. - Armoire dans l'entrée de l'école toujours pas de fixation pour placer les étagères. Demande initiale faite en juin 2019. - Vérification des branchements électriques / Ethernet. Pour les deux classes du fond, problème de rallonge et de multiprise. - Sonnerie pour les récréations / PPMS. - Bloc-porte : est-il possible d'installer des bloc-portes comme dans les deux classes d'accueil pour maintenir la porte ouverte ?

	<p>- Point d'eau pour les deux classes du fond : arrivée d'eau à l'extérieur. Possibilité d'installer un robinet ?</p> <p>Cela permettrait de remplir les gourdes des enfants, se laver les mains (avec un savon respectueux de l'environnement).</p> <p>→ Réponses :</p> <p><i>Crochets à fixer au mur et aux poignées des portes extérieures</i></p> <p><i>Possibilité d'installer un robinet extérieur, il y a une arrivée d'eau pour l'arrosage et un point d'eau au city-stade.</i></p>
<p>Sécurité</p>	<p><u>Pas d'exercice incendie sur cette fin d'année (2 réalisés cette année) :</u></p> <p>En début d'année scolaire, plusieurs points seront à revoir : sur le plan d'évacuation et pour l'emplacement du point de rassemblement. Il faudra aussi prévoir un deuxième point de repli si l'incident devait durer.</p> <p><u>Pas d'exercice PPMS (confinement) :</u> incompatible avec le protocole sanitaire.</p> <p><u>Point sécurité / partage des locaux :</u></p> <p>Une réunion serait souhaitable en début d'année scolaire avec la participation de tous les intervenants dans les locaux de l'école (équipe enseignante, équipe périscolaire et centre de loisirs). La référente sécurité au niveau de la circonscription (Sophie Jacques) pourrait être conviée. Cette réunion permettra de poser le rôle de chaque intervenant et de rappeler les contraintes au niveau sécurité (entrées et sorties, installations dans la cour/ pré, jeux ...).</p> <p>Les normes scolaires étant les plus strictes, ce seront celles que tous devront respecter.</p>
<p>Budget et investissement</p>	<p><u>Point informatique :</u></p> <p>Constat du parc informatique sur l'école (confirmé par Pascale Jarlier référente informatique sur la circonscription de Léguevin) : matériel obsolète sur toute l'école et surtout pour l'équipement à usage des enseignantes.</p> <p>Le don des ordinateurs a permis d'équiper les classes pour utilisation élève. C'est très positif.</p> <p>Projet ENIR : installation des vidéoprojecteurs + achat d'ordinateur pour les classes + un pour la direction. Dernier achat ENR 2009 (TBI et classe virtuelle) :</p> <p>Subvention de 50 % du matériel informatique.</p> <p>La mairie peut demander une subvention supplémentaire auprès du conseil départemental sur la partie restante (jusqu'à 40 %).</p> <p>Pour ce projet : une demande pour le remplacement des tableaux verts par des tableaux blancs peut être intégrée.</p> <p>Les devis ont été réalisés et transmis à la mairie. Le dossier a été complété pour la partie pédagogique par l'équipe enseignante. Il manque la partie qui concerne la commune.</p> <p>Date limite pour l'envoi du dossier : mercredi 24 juin.</p> <p>→ Réponse :</p> <p><i>Vote du budget le 17/06. Somme importante à avancer (subvention versée 2 ans après), à voir pour 2021. Le dossier va être finalisé par la mairie et envoyé dans les temps.</i></p> <p><u>Budget investissement :</u> prévoir le remplacement du massicot et de la plastifieuse ; l'achat d'une relieuse (l'école n'en est pas équipée).</p> <p>→ Réponse :</p> <p><i>A voir au niveau du département, cela devrait être possible.</i></p> <p><u>Méthode pédagogique en CP :</u></p> <p>Il est temps de changer la méthode d'apprentissage de la lecture. Nous avons transmis un devis pour une demande de prise en charge du coût des manuels.</p> <p>→ Réponse :</p> <p><i>Cela devrait être possible, oui.</i></p>

Gestion du budget :
 Demande pour l'année prochaine : Cela fait plusieurs années qu'il y a des erreurs sur le budget de l'école. Les erreurs viennent d'un problème d'affectation de certaines dépenses (Budget de Noël /budget de fonctionnement). Pourtant, plusieurs rappels (téléphone et mail) ont été fait pour spécifier le budget concerné par les dépenses.
 Cette année encore, il a fallu justifier le montant utilisé car la mairie pensait que l'équipe enseignante avait dépassé le budget. Cette situation n'est plus possible.
 De notre côté : le pointage des dépenses est fait au fur et à mesure des commandes.
Demande de l'équipe enseignante : est-il possible d'avoir un seul interlocuteur à la mairie qui s'occupe du budget de l'école ? (recevoir et traiter les mails, suivre les commandes et les affecter au bon budget ...). Objectif : éviter de nouvelles erreurs dans la gestion du budget école du côté de la commune.
 → Réponse :
La personne référente pour le budget de l'école sera Mme Beaud (lui adresser les factures).

Budget fonctionnement : 4200 ? 4000 ? Pourquoi moins ? L'équipe enseignante fait des efforts depuis plusieurs années pour diminuer les fournitures demandées aux parents. Cette année, aucun cahier ne sera demandé sur les listes en raison de la crise économique, il est regrettable que la mairie reporte le coût du COVID sur les fournitures pédagogiques destinées au fonctionnement des classes et donc pour les enfants. Cette situation contraint les enseignants à ne pas pouvoir renouveler du matériel qui est abîmé ou qui est devenu obsolète et cela se répercute encore une fois sur les enfants.
 Il a été vu l'an dernier que le budget devrait être augmenté chaque année en fonction du coût de la vie, cela n'apparaît pas.
 → Réponse :
En raison des dépenses effectuées pour l'achat des équipements sanitaires cette année, le budget de fonctionnement a été baissé à 4000 euros.

Fournisseurs : Choix de l'équipe enseignante
 Il est important de savoir que l'équipe enseignante cherche déjà le moins cher.
 Nous avons essayé plusieurs fournisseurs. L'an passé, nous avons passé une grande partie de nos commandes à la librairie du Grand Selve qui propose un déconditionnement (achat à l'unité au lieu du lot) et un pourcentage sur les manuels, cela permet de faire des économies.
 Nous avons aussi multiplié les fournisseurs pour trouver les prix les plus intéressants (le site Tout pour le Jeu, par exemple, propose du matériel de manipulation à des prix beaucoup plus intéressants que les fournisseurs classiques).
 → Réponse :
Interrogation de la mairie, ne faudrait-il pas réexaminer le choix des fournisseurs ? Comparatif à effectuer avec Alloburo par exemple. On souligne l'importance également de favoriser les acteurs locaux, surtout dans le contexte actuel. Pourquoi ne pas envisager l'achat groupé des listes de fournitures pour les familles, auprès d'un acteur local ?

Covid19 : Continuité pédagogique, retour à l'école.
 Cette année scolaire est toute particulière.
 La continuité pédagogique a été assurée très rapidement après la fermeture des écoles. Nous avons pu communiquer avec toutes les familles, en utilisant téléphone, mails, ENT, visioconférences, appels vidéo... selon les besoins des familles et nos propres contraintes familiales.
 L'équipe enseignante, l'équipe du périscolaire et la mairie ont pu travailler ensemble pour mettre en œuvre le protocole sanitaire et assurer son respect. L'accueil des élèves à l'école s'est bien déroulé.
 A partir du 22 juin, un nouveau protocole sanitaire est à mettre en œuvre. On doit laisser 1 mètre de distance latéral entre les élèves. Cela ne permettrait pas d'accueillir tous les élèves,

	<p>notamment dans la classe des CP (uniquement des tables doubles). L'accueil de tous les élèves tous les jours est obligatoire.</p> <p>Il faut prévoir un repas séparé pour les 5 groupes (pas de brassage possible). Pas de cantine.</p> <p><u>Le livret scolaire :</u></p> <p>Il n'y aura pas de LSU pour le deuxième semestre. Le bilan du 1^{er} semestre a été donné fin janvier. La période a été trop courte pour voir une évolution. Toutefois, une liste des compétences travaillées sera communiquée aux familles et transmise à l'enseignante de l'année prochaine.</p> <p><u>Continuité pédagogique :</u></p> <p>La période de confinement sera prise en compte. En début d'année, les enseignantes prendront le temps de faire connaissance avec les élèves. Nous rassurons les parents, nous prendrons plus de temps pour revoir ce qui a été fait durant la continuité pédagogique.</p> <p>Comme chaque année, la circulaire de rentrée précisera le cadrage en tenant compte de cette année scolaire particulière.</p> <p><u>Evaluations nationales :</u></p> <p>Les évaluations nationales (en CP et CE1) seront organisées l'année prochaine avec un décalage possible.</p> <p><u>Décrochage scolaire (question parents délégués) :</u></p> <p>En revanche, nous ne pouvons pas vous communiquer le nombre d'enfants en décrochage scolaire. Il n'appartient pas au conseil d'école de répondre à cette question. Nous sommes en contact avec les familles concernées.</p> <p><u>Rentrée de septembre :</u></p> <p>Pour septembre, nous n'avons pas d'informations précises à ce jour. Toutefois, compte tenu des dernières informations, il est possible d'envisager une rentrée « normale ».</p> <p>Protocole assoupli ? Plus de protocole ?</p> <p><u>« Ecole ouverte » (question parents délégués) :</u></p> <p>Les directives ministérielles sont arrivées vendredi. C'est sur la base du volontariat pour les élèves et les enseignants.</p> <p>Le public cible est le suivant : Élèves en REP ou élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers.</p>
<p>Projets et sorties</p>	<p>Toutes les sorties scolaires ont été annulées.</p> <p>Concernant les liaisons, GS-CP et CM2-6^{ème}, la liaison se fait entre les établissements et entre enseignants. Pour assurer dès le début de l'année de CP ou de 6^{ème}, la prise en compte de besoins particuliers d'élèves. Le début de l'année prochaine sera adapté à cette période particulière.</p>
<p>Bilan de la coopérative scolaire</p>	<p>A ce jour, il reste 2 042 euros sur le compte de la coopérative scolaire.</p> <p>Comme chaque année, la mairie verse une subvention de 3 000 euros courant juillet.</p>

La séance est levée à 19h40

Président de séance (Directrice) :

Secrétaire de séance :